BURE : STOP !

déchets nucléaires

www.burestop.eu

2013

NE PAS ENFOUIR ! NI ICI, NI AILLEURS

LA DOUBLE POUBELLE RADIOACTIVE
ou comment on a tiré le gros lot !

TRAQUENARD SPÉCIAL 2013
débat public, piège à "c..."

ÇA COÛTE CHER D'ACHETER UN "TROU"
l'argent, c'est souverain pour payer le silence

Au fait, le destin des régions Lorraine/Champagne-Ardenne,

c'est grosse poubelle atomique de la France ?

Toute la gamme des déchets nucléaires (très faible, faible, moyenne, haute activité à vie courte ou longue) est, soit stockée, soit en passe d'y être, sur une zone minuscule.
BURE-SOULAINES = 60 km. Côté développement territorial, cela ne peut pas être dû au hasard. Sacré coup de bol ou triste sort ? Une chose est certaine, les habitants n'ont pas toutes les billes en main pour décider de leur destin.

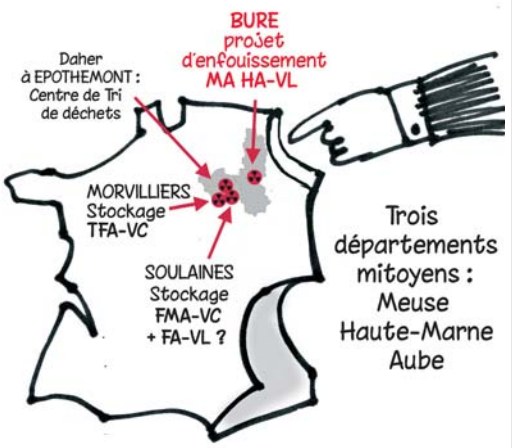

C'EST DÉJÀ FAIT

De 1978 à 2001, 25 sites (argile ou granite) en France ont été approchés pour accueillir ces déchets nucléaires dont on ne sait que faire, sauf selon les producteurs les cacher ad-vitam eternam dans les sous-sols de territoires peu peuplés. L'opposition est très vive partout. Seul BURE (en Meuse et à la frontière de la Haute-Marne) est retenu en 1999, par décret, pour un "Labo", arbre cachant la poubelle nucléaire, au mépris d'un des fondements d'une bonne démocratie : consulter les citoyens, acteurs légitimes de leur avenir.

A savoir que la loi de l'époque dite loi Bataille prévoyait plusieurs "labos" !

CALENDRIER OFFICIEL

- 2013 : débat public
- 2014 : demande d'autorisation déposée par l'Andra
- 2015 : vote du Parlement sur la réversibilité seulement, et pas sur le stockage souterrain
- 2017 ou 2018 : autorisation gouvernementale pour la construction de Cigéo
- 2020/25 : arrivée des premiers colis de déchets nucléaires si on ne se mobilise pas

Rien n'est joué.

Les SAFER achètent des terres - beaucoup- pour le compte de l'Andra

Les deux SAFER* (Lorraine et Champagne-Ardenne) font de la prospection active et achètent pour le compte de l'Andra des réserves foncières, sur un vaste périmètre autour de Bure. Objectif, compléter les propriétés de l'Andra, 1076 hectares option basse. Ces réserves, (combien d'hectares ?) serviront de monnaie d'échange lorsqu'il faudra exproprier les propriétaires le moment venu.

Maurice MICHEL, Président de l'ASODEDRA (Vosges) a interpellé sans succès nombre d'élus : «*Vous paraît-il bien conforme à l'éthique qu'un organisme dont la vocation est de protéger la vie agricole, apporte son concours, direct et/ou indirect, à la réalisation d'un projet qui aura pour effet de laisser aux générations futures une terre irrémédiablement endommagée ?*»

* Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

Les déchets FA-VL après l'échec cuisant de 2009, reviennent... dans l'Aube

Les déchets de faible activité à vie longue (FA-VL) cherchaient en 2008 un site d'enfouissement à -200m. Sur les 3115 communes directement démarchées dans toute la France, la plupart refusaient principalement face à l'hostilité des citoyens avertis des dangers d'un tel projet. En juin 2009, sous la pression des opposants, les deux communes auboises décrétées finalistes se sont retirées du projet. L'Andra a mis trois ans donc pour faire de nouvelles recherches avec une tactique différente : approcher les communautés de communes ayant déjà des installations nucléaires.

Soulaines-Dhuys joue la carte du "oui-mais-non"

Mercredi 6 février 2013, à une large majorité, la communauté de communes de Soulaines-Dhuys a donné son accord pour des sondages géologiques... mais pas plus : "*Nous nous sommes prononcés pour favoriser des investigations pour des sondages géologiques, mais pas pour la construction d'un centre de stockage...*"
Attention, les carottages pourraient notamment intervenir sur les communes de Morvilliers, Epothémont, Juzanvigny, Crespy-le-Neuf, La Chaise et Villy-le-Bois au deuxième semestre 2013.
"De la géologie, mais jamais de déchets atomiques chez nous !"
Ou la posture favorite d'élus adeptes du grand écart sans état d'âme.

édito

ATTENTION,
à ce jour, il n'y a pas de déchets nucléaires à BURE, contrairement à certaines idées reçues ; juste des technocrates, qui tentent de faire croire à l'incroyable. "LABO" est devenu "Cigéo", joli, non ? (qui peut faire le lien avec les effroyables produits atomiques dont il s'agit ?). Alors que les populations locales n'ont jamais été consultées sur cette poubelle nucléaire à hauts risques qui peut faire basculer leur destin, le gouvernement lance un nouveau "débat public". Chouette, on va pouvoir enfin causer, dire ce qu'on veut et peser sur les décisions ? Mettre l'Andra dehors ? Eh non, les dés sont déjà jetés, et si la région entière ne se ressaisit pas, avec des élus en tête, hors débat public bidon, hors enquête publique convenue, l'on court au déclin certain de nos départements. Malgré la politique engagée depuis 2006 de faire de Meuse et Haute-Marne des terres d'excellence, en pointe dans tous les domaines.

Le super gros lot : la poubelle atomique au-dessus, en-dessous

A force de se focaliser sur l'enfouissement dans les profondeurs du sous-sol, on a passé sous silence une étape intermédiaire, celle qui touchera les habitants de très très près, et qui donnera peut-être à certains l'envie de partir vite fait bien fait, vers des campagnes moins menaçantes.

Il y aura déjà une poubelle atomique en surface !

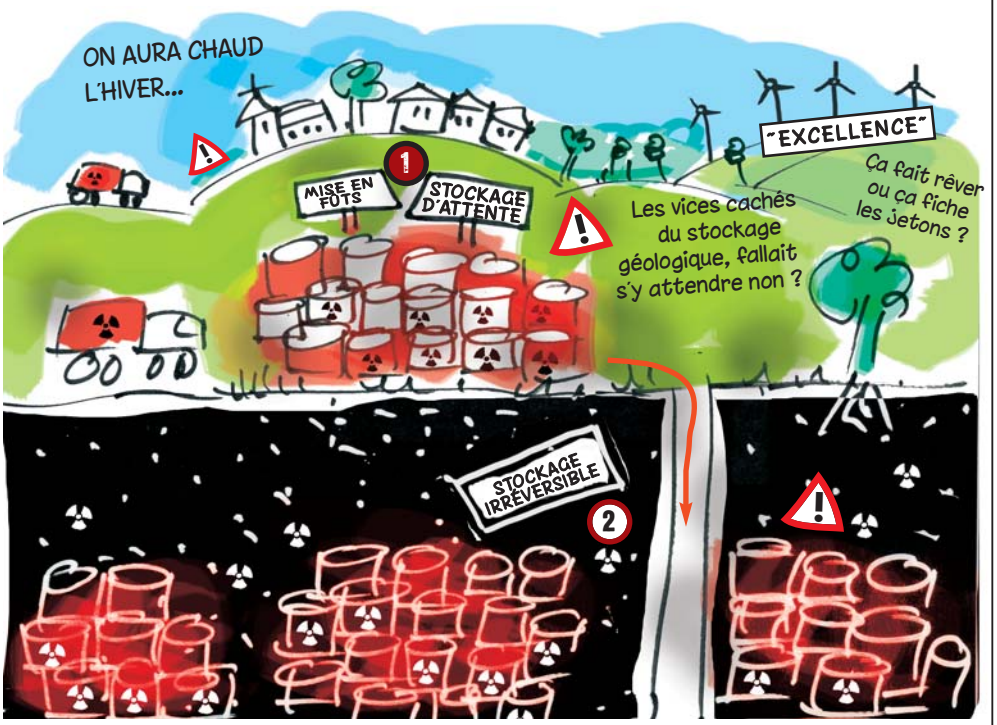

AUTANT LE SAVOIR

Bure, Bonnet, Ribeaucourt, Mandre, futur no man's land.

- **350 hectares au minimum** sacrifiés au stockage nucléaire d'attente et aux installations de surface.
- **500 mètres** sous terre pour les galeries de stockage.
- **15 km²** d'installations souterraines.
- **5 km** de descenderie vers le stockage.
- **43 000 m³** de déchets de haute et moyenne activité à vie longue (estimation 2010) - 54300 m³ en 2030 - **100 000 m³ à terme.**
- **240 000 colis de MA-VL + 62 000 colis de HA-VL + 5500 colis combustibles usés non retraités...**
- **Du MOX (?),** produit hyper toxique issu du retraitement, combustible nucléaire constitué d'environ 7 % de plutonium et 93 % d'uranium appauvri.
- **2 transports nucléaires/semaine** pendant 100 ans, avec quel impact ?
- Pour construire les sites, des millions de m³ de terre excavée, de m³ de béton, de m³ d'eau utilisée ; des milliers de transports par camion.

Avant d'enfouir, il faudra stocker les déchets atomiques en surface, le temps de les refroidir, le temps de les descendre. Il faudra même sans doute les conditionner sur place, dans de gros fûts qui fuiront un jour. Et tout cela pendant 100 ans, le temps de remplir et de boucher définitivement la poubelle souterraine. Il faut s'attendre donc à un immense dépôt nucléaire en plein champ. C'est pour ça que l'Andra achète à tour de bras et à bon prix tout le territoire au-dessus du futur site souterrain. Lorsque le "Labo" est arrivé en Meuse/Haute-Marne, les promoteurs de l'enfouissement se sont bien gardés de dire qu'il allait y avoir aussi cette première étape, le stockage en surface, qui va toucher non plus les générations futures mais tous les habitants du coin, dans quelques années, demain. Les transports nucléaires aussi impacteront fortement l'environnement mais... motus.

Ça n'a pas frappé les esprits des élus locaux visiblement. Ils ont du mal à le croire, ou alors il n'ont pas compris, ou alors ils préfèrent se taire ? En tout cas, pas un mot, aucune explication aux riverains qui vont se cogner dès 2020 les déchets en plein air à leur porte. Un "La Hague/Soulaines/Marcoule" gigantesque, avec toutes les nuisances (superdurables) qu'on n'a pas encore imaginées. Et que l'on nous tait.

DE QUELS DÉCHETS parle-t-on ?

Les déchets nucléaires de haute et moyenne radioactivité à vie longue (HA MA-VL) = 3,3 % du volume total de déchets, soit 43.000 m³ sur plus de 1,3 million m³ déjà produits (chiffres 2010), mais plus de 99 % de leur radioactivité totale. Issus du fonctionnement des centrales nucléaires (combustible), démantèlement, etc.

Durée de vie toxique : de milliers à des millions d'années.

Autrement dit, du chaud, du lourd !

dé-communications

Andra, Prix de la communication décomplexée

L'ANDRA, (pour préparer le débat public de 2013 et les esprits) a réalisé une exposition bien lisse sur l'histoire de la radioactivité. Avec à l'affiche en vedette américaine Homer Simpson, le sympathique looser qui bosse dans une centrale nucléaire. S'y invitent aussi Superman, Spiderman, Hulk, etc. qui ont tiré des bienfaits de l'atome... Le plus inquiétant, c'est ce manque d'objectivité qui fait que la radioactivité deviendrait presque sympa, auprès des scolaires, principaux visiteurs.
Mais c'est le but non ? Ce sont eux qui vivront avec la poubelle nucléaire.

De l'art d'enfumer

« Ainsi, dans la vie quotidienne, on est en permanence au contact de la radioactivité car elle a une présence naturelle (fruits et légumes, eau minérale et de mer, lait, corps humain), c'est l'utilisation de ses propriétés qui génère des déchets. »

4 pages, Encart ANDRA BURE-SAUDRON / Est Républicain, été 2012 : "Déchets nucléaires, encombrants colis"

Désinformation majeure

« *Fukushima aura surtout été un problème médiatique majeur, avant d'être un désastre sanitaire ou environnemental majeur.*»

Jean-Marc Jancovici, ingénieur et pro-nucléaire, dans une interview à la Tribune. 24actu / 09 mars 2012.

ANDRA
la maîtrise des déchets radioactifs

Le bandeau du site internet de l'Andra : ça fait pas un peu maîtres du monde ?

Enfouir ne résoudra rien

Enfouir ne résoudra rien, les atomes forceront toutes les barrières un jour, ça fuira, c'est prévu. Enfouir une telle masse de radioactivité est un pis-aller, celui d'une société tributaire du nucléaire et impuissante aujourd'hui comme demain face à ses déchets.

L'Andra compte sur le concept du "multi-barrières" pour retarder le retour de la radioactivité à la surface. Cahier des charges : isoler les déchets dans des colis enfouis en grande profondeur dans l'argile et retarder le transfert vers la biosphère des radionucléides qui un jour sortiront des colis dégradés, en suivant des fissures et des failles, via l'eau souterraine, au gré des changements du sous-sol (séismes, fracturations,...).

Escompter qu'ils seront alors moins radioactifs (décroissance naturelle sur des milliers/millions d'années) et sans danger est un sacré gros pari sur l'avenir !

Cigéo la poubelle

Cigéo se définit à ce jour comme *un projet de création d'un stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne.*

Enlevez les mots *projet* (c'est loin) et *réversible* (c'est rassurant), et cela devient tout de suite plus inquiétant, définitif, tellement plus réel quant à ce qui se prépare.

Cela pourrait donner : *Création d'un stockage profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne.*

Ou : *BURE, création d'un cimetière profond et irréversible de déchets infiniment radioactifs en Meuse/Haute-Marne, appelé à fuir un jour, sans que l'on sache quand.*

Depuis 18 ans, toujours les mêmes doutes !

Si ça fuit ?

La radioactivité peut-elle être contenue dans des bidons sous terre ? C'est bien beau de dire qu'on sait emballer mais la question n'a toujours pas de réponse : ça tiendra combien de temps ?

Si le sous-sol bouge ?

Garantir qu'aucun séisme profond n'arrivera jamais à BURE, et que ça tiendra le choc si ça arrive, comment y croire ?

A Fukushima, tout était dit sûr, balisé et prévu et l'impensable est arrivé.

Si l'eau circule ?

L'eau présente dans l'argile sera un vecteur inéluctable de transport de la radioactivité qui un jour s'échappera des colis enfouis. Elle va suivre les réseaux de failles souterraines (niés par l'Andra). Elle va aller où ? Dans les nappes phréatiques, lesquelles ? Vers le Bassin Parisien ? On ne sait pas maîtriser la radioactivité en surface, alors perdue dans le sous-sol, ça peut donner quoi ?

Si les galeries ne tiennent pas le choc ?

Les galeries à -500m vont être soumises à des pressions considérables, comment évolueront-elles au fur et à mesure que les années s'accumulent ? Un petit séisme par là en plus et c'est la catastrophe...

Si on s'est trompé ?

Qui sera responsable d'un accident, d'une fuite, d'une contamination radioactive incontrôlable, au regard des générations qui arrivent ? Les mandats des élus et les lois se suivent, diluant toujours plus les responsabilités. Et le Principe de précaution, et l'éthique dans tout ça ?

Si on perd la mémoire ?

Comment et qui peut garantir la mémoire et l'emplacement d'un tel site souterrain sur des centaines et milliers d'années ? Le niveau de technologie des sociétés à suivre, qu'en sera-t-il, plus élaboré, radicalement différent ou alors inexistant ?

"Cigéo, c'est tout sauf un cimetière. On va enterrer une matière vivante durant des milliers d'années."

Bertrand Thuillier, ingénieur agronome

De l'hydrogène et du bitume, un environnement détonant pour stocker des déchets nucléaires !

Bertrand THUILLIER (Ingénieur agronome, Docteur es Sciences de l'Université de Reims Champagne-Ardenne) produit en juin 2012 une analyse critique et pragmatique des données publiques de l'Andra.

Rejets gazeux contaminants liés à la ventilation, risque d'explosion, d'incendie grave... voici quelques extraits de son travail. La Haute-Marne et la Meuse peuvent-elles se faire imposer et accepter de tels risques ?

La production d'hydrogène par les déchets MA-VL, un danger explosif

(...) En ce qui concerne certains déchets MA-VL (bitumes, autres déchets comportant de la matière organique), les risques d'explosion sont réels de par la production d'hydrogène, conséquence de la radiolyse des colis. En effet, en cas de dépassement de plus de 4% d'H_2 dans tout espace qui ne serait pas correctement ventilé (alvéole, galerie, hotte, colis), la moindre étincelle peut produire une explosion.

(...) Cette production continue d'hydrogène interdit, par voie de conséquence, tout arrêt de la ventilation (y compris pour fermer les alvéoles) durant une période de plus de 6 à 10 jours.

Risque d'incendies réel

Les risques d'incendie sont sans doute les plus graves et difficiles à gérer par la présence concommittante de l'hydrogène, des colis inflammables (de l'ordre de 9 700 tonnes de bitume pur), et de cette ventilation obligatoire. La maîtrise d'un incendie en environnement souterrain serait particulièrement délicate à gérer : difficultés d'accès des pompiers, gestion délicate de l'importante ventilation, effet de four, impossibilité de confiner l'alvéole pour étouffer le feu...

(...) Une autre solution ? Sceller les alvéoles. Mais il existera toujours une production d'hydrogène à l'intérieur. Et au-delà d'une certaine pression, l'hydrogène peut fracturer l'argile. Cela remet en cause le principe même de la réversibilité. Comment ouvrir une alvéole qui est potentiellement une bombe ? Sécurité et réversibilité ne sont donc pas compatibles.

Les facteurs de contamination radioactive

Ce projet concentrera l'essentiel de la radioactivité totale des déchets produits en France, soit 99,96%. Concernant les rejets gazeux atmosphériques, il apparaît qu'une pollution atmosphérique multiple et continue sera inévitable (radioéléments, poussières, fumées), dûe à la nécessité d'une très importante ventilation des galeries de travaux et de stockage. À noter qu'une grande part des colis de déchets MA-VL ne peuvent et ne pourront être rendus étanches en raison de leur production d'hydrogène, avec par voie de conséquence, un relargage constant de gaz radioactifs.

Les transports entraîneront également immanquablement des contaminations radioactives par la réception de plus de 5 000 colis primaires par an, (...) principalement concentrées sur les voies d'accès au site (voies ferrées et gares, en particulier).

STOCKAGE + INCENDIE DANS UNE MINE EN ALSACE

STOCAMINE, ancienne mine de potasse en Alsace, a stocké 44.000 tonnes de déchets ultimes (arsenic, amiante, chrome, mercure, cyanure, résidus électroniques...) entre 1999 et 2002. Un incendie de plus de deux mois en septembre 2002 a tout stoppé. Depuis la situation est ingérable et catastrophique : menace de pollution de la plus grande nappe phréatique d'Europe, incapacité des pouvoirs publics à trouver des solutions, atteinte de la santé des mineurs... Comme pour BURE, étaient au début vantés le caractère exceptionnel du site, l'emploi, la réversibilité en cas de pépin, la surveillance via un CLIS, une manne financière. Inquiétante similitude !

COMME QUOI IL Y A QUELQUE CHOSE QUI CLOCHE

L'ASN, Autorité de Sûreté Nucléaire, demande une revue de copie sur les MA-VL

Elle estime dans un avis du 19 novembre 2012 que les travaux fournis par les exploitants sur les déchets MA-VL (caractérisation et conditionnement) sont insuffisants et leur demande une nouvelle étude sur la conception de colis pour ces déchets en adéquation avec le mode de stockage envisagé. Elle veut connaître, avant le 31 décembre 2013, la stratégie qu'ils comptent adopter pour respecter le code de l'environnement.

La CNE 2, Commission Nationale d'Evaluation, émet un avis en septembre 2012

« Les colis de boues bitumées, prévus en option lors de la première période d'exploitation de Cigéo, soulèvent de nombreux problèmes spécifiques. Compte tenu des connaissances actuelles, les incertitudes sur leur comportement, notamment à court terme en cas d'incendie, conduisent à recommander de ne pas les prévoir pour la première phase d'exploitation d'un stockage.

Pour se prononcer de manière définitive, la Commission exige de recevoir pour décembre 2014 une démonstration en vraie grandeur avec une analyse de sûreté du comportement en stockage du colis primaire et de son conteneur, dans les conditions les plus pénalisantes. L'analyse de sûreté doit être faite conjointement par le CEA et l'Andra.»

Par où vont passer les déchets nucléaires ?

Certains riverains commencent à poser à leurs élus des questions sur les infrastructures de transports à venir, train, routes, voies fluviales, quantité, trajets, impacts, car à ce sujet l'information détaillée manque. C'est pourtant une vraie préoccupation, qui rend plus réel le danger des déchets nucléaires sur le territoire. Ceux-ci sont prévus pour bientôt, dans 12 ans. Les trains du nucléaire passeront par les gares de Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois,Gondrecourt-le-Château, Joinville... La fréquence des transports (deux par semaine) et le nombre de ces dangereux colis à acheminer pendant 100 ans va engendrer forcément sur les routes et voies ferroviaires une contamination radioactive... réduite à une norme pseudo-rassurante à laquelle personne ne comprend rien. S'ajoutent les scénarios d'accident, de chute ou de détérioration de colis.

Depuis le temps que c'est pour le futur !

Les populations à proximité sont-elles conscientes des relargages de gaz, et des dépôts de radionucléides qui se retrouveront ensuite concentrés dans toute la chaîne alimentaire (eau, cultures, pâtures, faune sauvage, potagers...) ?

UN PROJET F(L)OU

CIGEO, selon l'Andra, se présente comme un projet flexible et évolutif. C'est surtout un projet très flou.

Les combustibles usés considérés comme valorisables ne sont pas comptabilisés dans l'inventaire de ce centre. Pourtant, la Cour des Comptes demande d'y envisager maintenant l'enfouissement de 24000 tonnes d'uranium de retraitement et de 1700 tonnes de MOX usé qui sont une grosse partie de ces matières qualifiées trompeusement de "valorisables". De plus, la Directive européenne du 19 Juillet 2011 qui doit être transposée dans le droit français avant le 23 août 2013 rend possible le stockage à Cigéo de déchets en provenance d'autres pays d'Europe. La position de la France à ce sujet est toujours inconnue. De gigantesques incertitudes pèsent donc sur l'inventaire des matières françaises et européennes qui seraient destinées à cet enfouissement et donc sur la dimension réelle et le coût du projet de Cigéo. Quand ces incertitudes seront-elles levées ?

Source : Synthèse des réflexions et position de MIRABEL LNE sur le projet d'enfouissement des déchets nucléaires français / février 2013 - **http://pandor.at**

Impact radiologique, ça nous intéresse

Pour l'Andra "*Cigéo sera à l'origine de très faibles quantités de rejets. (...) Ces gazs seront canalisés, mesurés et strictement contrôlés avant d'être dispersés et dilués dans l'air. Ils feront l'objet d'une autorisation par l'ASN*...*".
Et l'Andra s'engage sur l'absence d'impact avant 100 000 ans, trop forte. Mais pas sur l'absence de rejets, flippant non ? Quid de l'impact du stockage séculaire en surface qui semble exclu des calculs ? Quid de l'impact des transports ? Quid des facteurs incidents, accidents, défaillances des matériaux, erreurs de calculs, mauvaise projection scientifique ? Si, en plus, il faut faire confiance aux normes dites réglementaires, taillées sur mesure pour les pollueurs, on a du souci à se faire.

ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire*

Réversibilité ? Un sacré leurre !

Encore une fois, les mots employés trompent. La réversibilité a été et est encore mal interprétée par beaucoup. C'était le but non ?
Réversibilité ne veut pas dire récupérabilité des déchets. Une fois les déchets enfouis, au bout de 100 ans et quelques, les galeries seront bouclées DE-FI-NI-TI-VE-MENT. Aller rechercher ce qui fuira n'est pas prévu dans la conception industrielle de Cigéo la poubelle, hors de question.

La "réversibilité" concerne la période de construction du centre souterrain, c'est juste un mot pour faire croire que les décisions successives ne sont pas irrévocables.

Les députés en 2015 vont avoir à donner à celui-ci une durée, pas beaucoup plus de 100 ans avant de fermer le site souterrain. Puisse une majorité de représentants des citoyens y voir clair ce jour-là, et dénoncer enfin l'entourloupe !

L'Andra : juge et partie

L'Andra mène les investigations géologiques pour... l'Andra chargée de mettre en œuvre le projet industriel. Elle creuse, communique, s'auto-valide, se flatte, est contente de son boulot. Mais qui, autre que des institutions issues du sérail nucléaire est censé avoir un regard neutre, indépendant, contraignant sur l'artisan de l'enfouissement nucléaire ? Mystère.

La CNE (Commission Nationale d'Evaluation) rend un rapport d'évaluation "public" chaque année. En première page, son avis est un court satisfecit pour les travaux effectués. Les résumés et conclusions qui suivent sont un peu plus nuancés. Mais qui va plus loin dans la lecture ? Peu de monde.

Pourtant, dans ces pages plus techniques se trouvent de nombreuses interrogations, demandes, recommandations sur des incertitudes majeures et souvent récurrentes qui caractérisent le projet Cigéo. Comment est-on sûr que l'Andra en tiendra compte et rendra des comptes ?

Géothermie : 10 ans de tricheries pour protéger Cigéo

L'installation d'un stockage nucléaire souterrain est soumise à des règles préalables : pas de ressources exploitables, ni de potentiel géothermique à l'aplomb du site. Logique non ? D'une part pour préserver des ressources, d'autre part pour prévenir de futures intrusions dans la poubelle nucléaire à long terme.

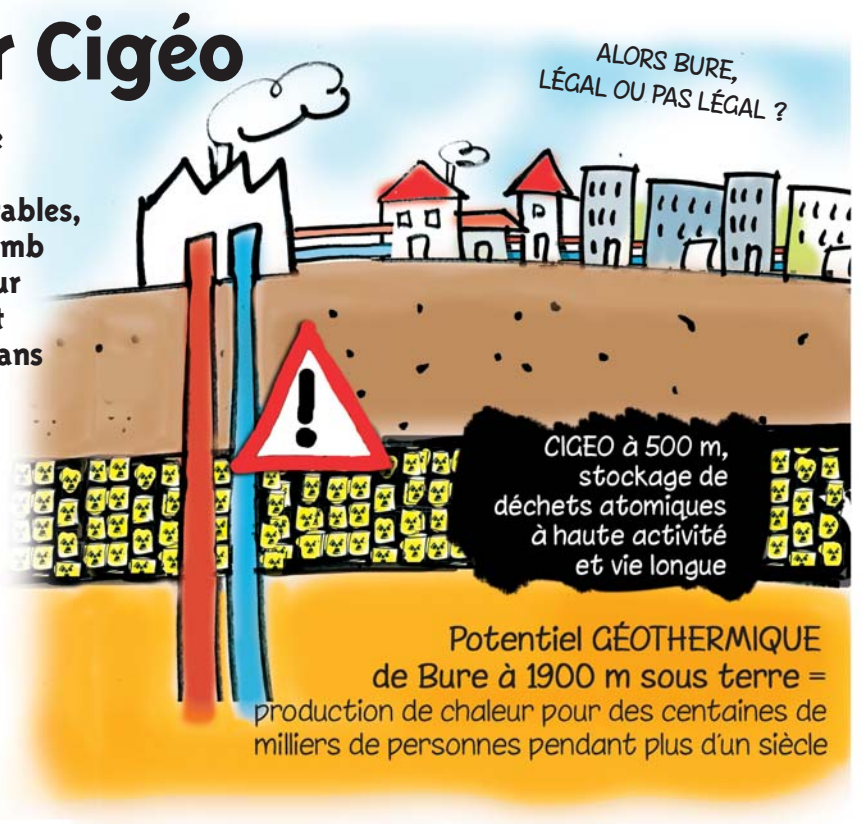

Ces critères sont fixés par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Règle Fondamentale de Sûreté, 1991 et Guide de Sûreté, 2008).

L'Andra a conclu dès 2005 à l'entière faisabilité du stockage souterrain à Bure et affirme encore aujourd'hui qu'il n'y a pas de ressource géothermique potentielle attractive à l'aplomb de la zone.

Pourtant en 2002 déjà, André Mourot,géophysicien, informait le CLIS* de Bure que les rapports du BRGM**, service géologique de l'État, prouvent que Bure se trouve pile sur une zone de bon potentiel pour la géothermie. Et pour Antoine Godinot, géologue, le problème reste entier : il y a de l'eau chaude à 68°-69°C dans le sous-sol de Bure à une profondeur de 1.900 m.

L'Andra mise en demeure...

Le 17 décembre 2012 les associations Bure Stop55, le Réseau Sortir du Nucléaire, Mirabel LNE, Les Habitants vigilants de Grondrecourt, le Cedra et l'Asodedra ont mis l'Andra en demeure d'un dédommagement pour "*sous-estimation du potentiel géothermique du site de Bure*".

Dans un courrier du 18/01/13 à l'avocat des associations, l'Andra, qui refuse de verser le dédommagement, reconnaît maintenant qu'il y a de la géothermie "banale", selon elle, sous Bure. Banale ? Tiens donc !

Depuis les années 1980, on exploite en France ces eaux chaudes profondes. Ces installations en région parisienne, visitées par de nombreux étrangers, avec des débits s'étalant de 80 à 300 m³/h fournissent chacune 39 700 MWh/an (moyenne sur 31 installations) à un prix particulièrement compétitif. Ainsi la géothermie alimente-t-elle 50% des réseaux de chaleur du Val-de-Marne.

Il en faut plus pour impressionner l'Andra pour qui ces exploitations de la région parisienne n'ont rien d'exceptionnel. Comprenez que ce simple adjectif "exceptionnel", est un jugement de valeur. Ce qu'on pourrait pourtant mettre en production dans la zone de transposition, c'est une vingtaine de doublets géothermiques aussi "banals" que ceux exploités en région parisienne depuis plus de 30 ans.

Tout faire pour protéger Cigéo

Les qualificatifs : "*faible*", "*nettement inférieurs*", "*capacité de production... très faible, du fait d'un mélange d'argile aux grès*", ou "*les grès se chargent en argiles, la productivité attendue est faible*" dont l'agence a rempli ses exposés et documents pendant 10 ans n'étaient que tricheries pour protéger son projet Cigéo.

En conclusion du forage EST433 de 2008, l'Andra n'y est pas allée par quatre chemins : "*La production mesurée en test dans EST433 (5 m³/h) est nettement inférieure à la gamme de débits des exploitations géothermiques (150 à 400 m³/h).*" écrit-elle sans rougir dans sa Synthèse 2009. Or les Cahiers des charges révèlent que la puissance maximale de la pompe était de 6 m³/h ! Et tout le système était englué de boue gélatineuse artificielle, photos à l'appui. Il était donc im-pos-si-ble d'avoir plus que 5 m³/h quelle que soit la puissance de la ressource géothermique !

Quel manque de respect pour les élus qui font confiance aux scientifiques ! Les associations n'en resteront donc pas là, affaire à suivre.

Qui a droit de regard sur le sous-sol ?

Meusiens et Haut-Marnais on le droit de connaître et de préserver la richesse de leur sous-sol. Il y aurait sous Bure deux types de ressources géothermiques ! Avec une perméabilité égale mais plus d'épaisseur, l'aquifère géothermique de Bure doit avoir un débit au contraire supérieur à celui des exploitations parisiennes. De surcroît il existe juste dessous une épaisseur exceptionnelle de 2.800 m du même type de roche partiellement perméable dans le Permien, et bien plus chaude..., propice à la production d'électricité.

* CLIS de Bure : Comité Local d'Information et de Suivi
** Bureau de Recherche Géologique et Minière

Acheter un territoire

Aujourd'hui les sous du nucléaire (AREVA, CEA et EDF) sont versés via un GIP, Groupement d'Intérêt Public. 60 millions d'euros par an pour ces deux départements, ce n'est pas rien, alors qu'aucun déchet nucléaire n'est arrivé.
Objectif : en faire profiter tous les habitants, presque toujours à leur insu. Tous futurs coupables sans le savoir ?

Pour la Meuse, c'est "*Un partenaire au service du développement de la Meuse et de la réalisation de vos projets*". Pour la Haute-Marne il permet "*de financer des projets structurants et des projets économiques sur tout le territoire départemental*". Ce ne serait pas plutôt un partenaire au service de l'installation de la poubelle nucléaire souterraine dont personne ne veut nulle part, impossible à fourguer sans appât financier sérieux ?

Tout passe maintenant par les sous des déchets nucléaires, ou presque

Le piège est tellement bien fait que depuis des années, presque aucun projet en Meuse ne peut plus se faire sans passer par une demande d'aide financière partielle au GIP.

En 2011, le GIP Meuse a traité 437 dossiers (55% pour la zone de proximité de Bure, 45% pour le département) et 212 communes sur 500 ont touché une subvention. Communautés de communes, collectivités, entreprises, associations sont aussi concernées.

Les dossiers traités sont multiples, liste au hasard : réhabilitation de logements, création de groupes scolaires, réhabilitation d'une station d'épuration, restauration de toitures et vitraux d'églises, restructuration de réseaux d'assainissement, construction de maisons de retraite, réfection de gymnases, aménagement urbain et paysager communal, réfection de quartiers, festivals, création de piste cyclable et piétonnière, acquisition de matériel pour de nombreuses entreprises, création de commerces, etc. La Haute-Marne est logée à la même enseigne.

La patronne de l'Andra vante les mérites du GIP

« *Le GIP ? C'est gagnant-gagnant ! (...) Nous sommes le gros contribuable (taxe professionnelle) du département et le plus gros employeur. Quand vous dites très particulier, c'est vrai. Ce sera une installation unique en France. Soit on voit tout noir (la poubelle nucléaire de la Meuse...), soit on parie sur un savoir-faire français dont la genèse et la croissance sont à Bure où nous recevons des ministres étrangers et d'éminents scientifiques. Pourquoi font-ils autant de kilomètres pour voir Bure ? Pour voir une simple poubelle ? Nous devons travailler à obtenir puis renforcer la confiance. (...). Les taxes qui financent le GIP sont fixées par le gouvernement. Pourtant, là encore, il y a deux visions : la première qui consiste à dire que l'Andra achète les élus, la seconde est portée par le Parlement et le gouvernement pour aménager un territoire qui s'engage. C'est un gagnant-gagnant.* »

Marie-Claude Dupuis, directrice de l'Andra, "Labo de Bure: pour ou contre ? Le débat"... Est Républicain 17/02/2010

La confiance ne s'achète pas... même par le plus gros contribuable de la région. Etre le plus gros employeur, cela reste à prouver. Quant au territoire qui s'engage, c'est sans concertation avec les habitants.

Yves le Bars, ex-président de l'Andra : « *Il me pèse d'entendre dire que l'Andra a manipulé le chéquier.* »

Nucléaire : propre et pas cher ?

Achat de consciences, ça coûte combien

- 1991 : 5 millions/an de francs pour chacun des 4 sites en lice
- 1995 : 10 millions/an de francs pour chacun des 4 sites en lice
- 1998 : décret consacrant BURE seul site : 10 millions/an de francs pour la Meuse, et idem pour la Haute-Marne
- 2000 : passage à l'Euro, 18 millions d'euros/an pour la Meuse, idem pour la Haute-Marne
- 2006 : création du GIP : 20 millions d'euros/an pour la Meuse, idem pour la Hte-Marne
- 03/12/2009 : Le ministre de l'Espace rural, Michel Mercier se dit époustouflé et salue « la citoyenneté des Meusiens qui ont accepté Bure, en rappelant que les fonds d'accompagnement passeront de 20 millions à 30 millions d'euros dès 2010 »
- 2012 : Christian Namy (président du CG 55) demande 40 millions d'euros pour la Meuse, 20 pour la Haute Marne.

Coûts pour enfouir, le yoyo

- 2010 : 15 milliards d'euros (Andra)
- 2011 : 28,4 milliards (Cour des Comptes, "montant qui sera amené à augmenter")
- 2012 : 36 milliards d'euros, réévaluation de l'Andra
- Pour certains scientifiques, le coût serait bien supérieur...

Question : comment affirmer que le coût futur du kwh est provisionné et pas cher si on ne sait pas combien coûte les phases déchets, démantèlement et stockages multiples ?

Inquiétants marchandages

Parce que Cigéo la poubelle va continuer à engendrer des subventions, une nouvelle zone serait créée, à vocation interdépartementale (ZID), à cheval sur les 2 départements et qui disposera d'une fiscalité propre. En effet, alors que la poubelle nucléaire sera en Meuse, comment calmer la Haute-Marne qui veut continuer à toucher le magot ?

Le sésame, une descenderie de 5 km ou tunnel d'accès en pente à 10% dont l'entrée se trouverait en... Haute-Marne.

C'est judicieux côté sûreté ou c'est un arrangement diplomatique ?

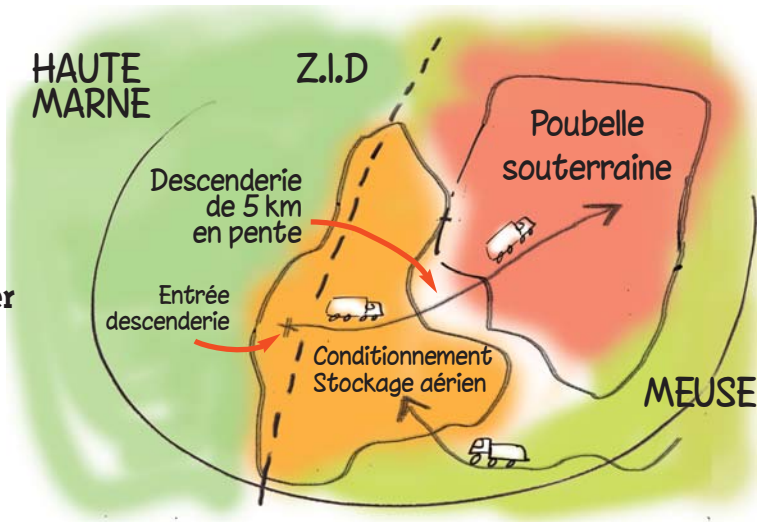

La Commission Nationale d'Evaluation a besoin d'en savoir plus à ce sujet

La CNE, dans son dernier rapport n°5/2011 reconnaît qu'il est indéniable que le choix de la descenderie "*faciliterait les négociations avec les instances locales*", en élargissant le périmètre des installations de surface au département voisin. Mais elle estime indispensable de disposer d'une étude sur les perturbations hydrauliques et géologiques qui pourraient être provoquées par le creusement de la ou des descenderies. On devra traverser des terrains calcaires aquifères, éventuellement karstifiés. "*Il faudra s'assurer que les eaux de la formation ne viendront pas s'infiltrer dans les niveaux sous-jacents.*"

LE MAGOT DE BURE ATTISE LES CONVOITISES

« La Haute-Marne profitera des recettes fiscales du stockage de déchets radioactifs dans la Meuse.

(...) Confrontés à la perspective d'un site de stockage, dont la construction pourrait débuter en 2017, les conseils généraux de la Meuse et de la Haute-Marne tentent d'anticiper les projets de l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), en se répartissant par avance les retombées fiscales d'un éventuel enfouissement.

Transport en pente douce

C'est sur le territoire meusien que l'agence nationale envisage le stockage, mais le conseil général de la Haute-Marne a obtenu la création d'une descenderie de 5 km démarrant sur son sol. En 2005, l'Andra avait privilégié l'option de deux puits verticaux pour enterrer les colis de combustibles irradiés. Elle juge aujourd'hui acceptable l'hypothèse d'un transport en pente douce qui, certes, présenterait davantage de risques de défaillance qu'un puits vertical, mais dont l'impact, en cas d'accident, serait potentiellement réduit.

Plus motivé par la diplomatie territoriale que par des nécessités techniques, le principe d'une descenderie haut-marnaise a permis de justifier la création d'une zone d'activités interdépartementale dont les revenus seront répartis entre la Meuse (60%) et la Haute-Marne (40%). Acté le 27 février 2012, le compromis a fait l'objet d'âpres négociations. Seul département concerné par le stockage, la Meuse pouvait prétendre à l'intégralité des retombées fiscales.

Craignant de subir les mêmes inconvénients que son voisin sans tirer de bénéfices, la Haute-Marne revendiquait un partage à 50-50 des éventuelles recettes liées au centre d'enfouissement.

Encore des zones d'ombre

Les deux conseils généraux ont ainsi admis qu'une limite départementale n'a guère de sens au regard d'une installation nucléaire, les accords ne résistent pas toujours au temps. La descenderie permet d'ancrer physiquement une partie du projet en Haute-Marne et d'équilibrer la répartition de l'activité entre stockage et installations de surface, estime Bruno Sido président du conseil général de la Haute-Marne. Les installations ne seront plus ni en Meuse ni an Haute-Marne, mais dans une zone commune. Pour autant, Ia descenderie ne constitue qu'une hypothèse de travail, la décision finale appartiendra au financeur. (...).»

SOURCE : Article La Gazette.fr - 01/10/2012

LES DÉCHETS NUCLÉAIRES, C'EST BON POUR L'IMAGE ÇA ?

Curieux non que la Meuse, la Haute-Marne, les Vosges n'aient jamais eu l'idée de faire une étude d'impact de la poubelle nucléaire sur leur économie.
Leur économie productive, pas celle des retombées actuelles de la phase "Labo"... Histoire d'anticiper l'avenir.

Une étude a été commandée et réalisée par le Conseil Régional de Lorraine en 2007, sur l'impact économique des deux régions Lorraine et Champagne-Ardenne (90 000 euros par région), mais bien malin qui aura eu connaissance des résultats. Ils n'ont jamais été publiés.

LES SOIT-DISANTS ATOUTS

- Des millions d'euros chaque année pour la Meuse et la Haute-Marne.
- Des éoliennes (200 à terme), surtout dans la partie sud de la Meuse, formidable c'est indéniable, mais soupçonnées aussi d'être nécessaires pour faire beau et propre au-dessus.
- Le projet Syndièse (CEA), production de carburant à partir de bois qui détruirait la forêt pour une production d'énergie dont la rentabilité reste à démontrer.
- L'implantation de diverses entreprises liées au nucléaire (Archives d'AREVA, projet syndièse CEA, Archives et plate-forme d'EDF) avec en partie des fonds issus du GIP, soit déjà près de 11 millions d'euros. A savoir que les fonds du GIP proviennent des opérateurs AREVA, CEA, EDF.
- Des promesses d'emplois qui ne seront que temporaires : la construction du site et ensuite tout le monde rentre chez soi. Le projet nécessite un savoir-faire spécifique, donc des entreprises extérieures qui feront le boulot.

L'IMPACT NÉGATIF JAMAIS MIS SUR LA TABLE

- L'asservissement de tous les secteurs de développement, de production, du quotidien des deux départements aux subventions des déchets nucléaires. Un piège à retardement ?
- La transformation d'un territoire "vierge" en zone fortement dédiée au nucléaire.
- Les contaminations radioactives à court et long terme avec ses risques sur la santé humaine... Deux arrivées de déchets radioactifs par semaine pendant 100 ans, cela devrait laisser des traces... "durables". Le stockage en surface pendant 100 ans va polluer définitivement les terres agricoles d'aujourd'hui.
- La dépréciation certaine des biens immobiliers et fonciers de la région. Qui ira notamment investir et s'installer près d'un tel complexe ?
- La fin des labels et appellation contrôlée sur les produits issus du terroir : fromage, conserverie, fruits, vins, alcools... Quel impact sur le Champagne, l'eau de Vittel, le Brie de Meaux par exemple ?
- L'effondrement des atouts de départements verts, beaux, productifs et propres jusqu'alors. La ruine de filières d'avenir tel que le Bio ? Quid du tourisme vert ?
- La perte des emplois induite par ces profondes mutations est à mettre dans la balance des créations d'emplois annoncées. Pourtant qui en parle, qui en tient compte ?

Stockage ICEDA
Un horticulteur tente de faire valoir ses droits

EDF avait choisi le site de la centrale du Bugey (Ain) pour stocker 2000 tonnes de matériaux de démantèlement et déchets nucléaires divers. La société d'horticulture néerlandaise Roozen a engagé des poursuites devant le tribunal administratif, estimant que ses serres jouxtant les terrains d'Iceda, cela allait compromettre la commercialisation, dans toute l'Europe, de ses roses et plantes.

Le 20 Juin 2012, la Cour d'appel administrative de Lyon a ordonné l'annulation du permis de construire du projet Iceda, non conforme au plan local d'urbanisme (PLU). Les avocats de l'horticulteur avaient relevé : proximité dangereuse du Rhône, manque de transparence du dossier, dangers des transports... Fin 2012, la commune de Saint Vulbas a approuvé une révision simplifiée de ce PLU, révision entâchée d'irrégularités. La requête de l'horticulteur a été rejetée et le chantier devrait reprendre. Une association a déposé un recours gracieux auprès du maire, rejeté par le Conseil d'Etat début mars 2013.

A MÉDITER :

Le lobby nucléaire... est comme un tank qui écrase tout le monde, et surtout le peuple.

(Eisaku Sato, gouverneur de la préfecture de Fukushima de 1988 à 2006)

FUKUSHIMA, L'APRÈS CATASTROPHE NUCLÉAIRE

Les pays ont pris des mesures visant à protéger leur population : embargo immédiat sur les produits en provenance du Japon en Chine, à Taïwan, afin de prévenir toutes contaminations ; contrôles stricts des produits en provenance du Japon par l'Europe ; interdiction d'importation par l'Inde...

La méfiance affecte aujourd'hui tous les secteurs du Nord du Japon : production industrielle et manufacturière, pêche, agriculture, tourisme. Le pays doit importer afin de rétablir la confiance des consommateurs.

La mutation énergétique, diminution brutale de la part du nucléaire et retard en matière de développement d'énergies renouvelables a un impact certain sur l'activité industrielle et sa productivité.

Irréprochable au-dessus, irradié en-dessous, le mauvais deal

La contre-partie de la big poubelle nucléaire, qui très vite va chambouler toute une région, image de marque, valeur immobilière, économie locale, bien-vivre est pernicieuse. L'image négative de la poubelle nucléaire -jamais évoquée nulle part- est impérativement neutralisée par du positif : développement durable, fabrication d'énergie propre, développement local et promesses d'emplois…

Les opérateurs du nucléaire se sont engagés en 2006 : *"Faire de Meuse et Haute-Marne des terres d'excellence pour la maîtrise de la demande d'énergie et la réduction des émissions de CO2 par les bâtiments"*. Un comble si l'on anticipe la somme de toutes les nuisances à venir : contamination radioactive durable due aux transports et aux activités de surface, conséquences sanitaires globales, désertification rapide de la zone nucléarisée, perte de l'identité du territoire…

Le piège est bien ficelé. Comment les habitants peuvent-ils avoir maintenant une vision lucide du problème BURE dans un environnement en surface aussi "idéalisé" ? Les déchets atomiques et leur cortège de préjudices environnementaux et sociaux bien réels arriveront après, en 2025. Du green-washing à tous les étages, sauf dans le sous-sol.
Et quelle "excellence" en terme de développement alors que la parole citoyenne a été confisquée et la démocratie méchamment égratignée ?

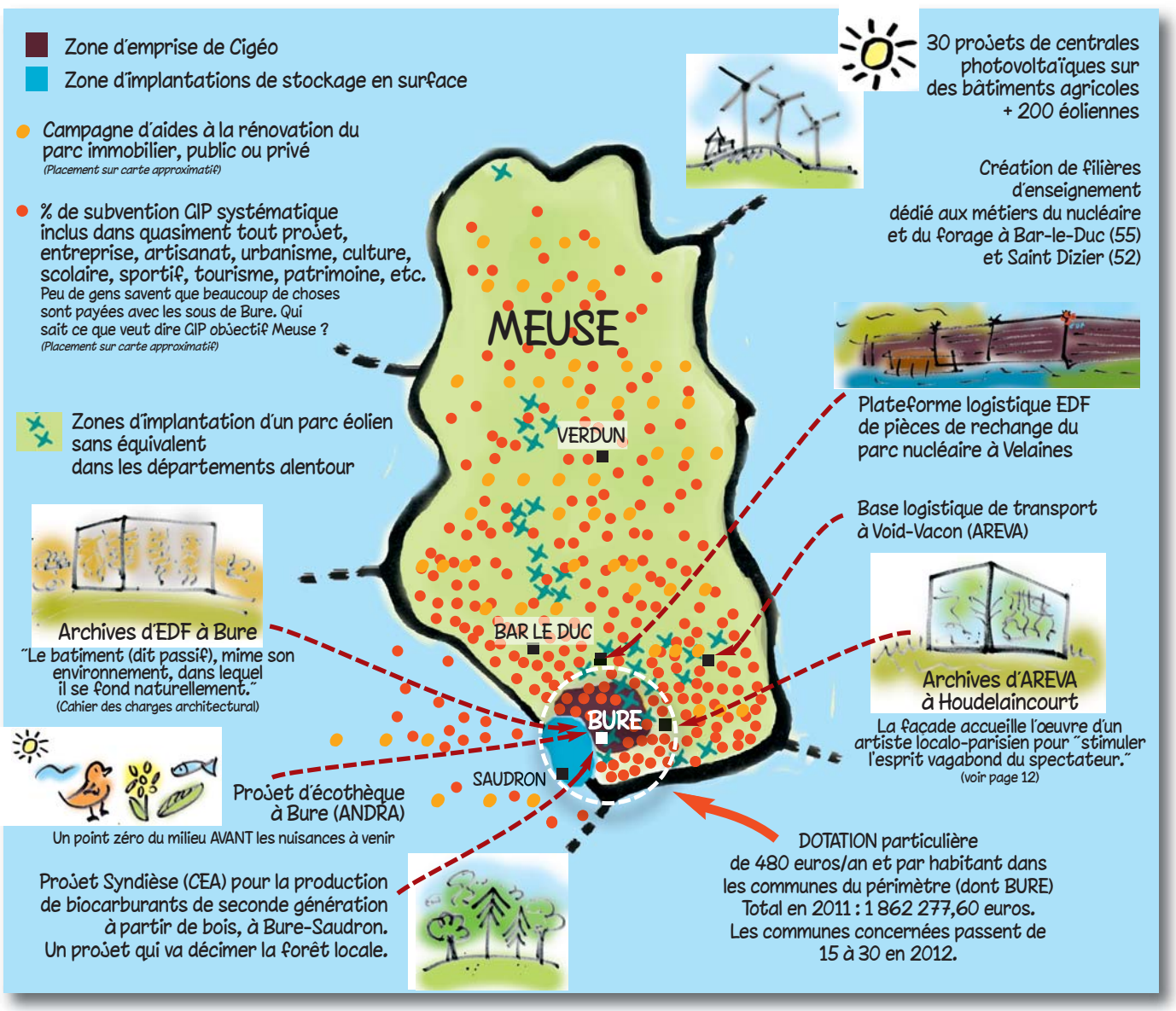

CARTE PSEUDO IDYLLIQUE D'UN DÉPARTEMENT EN PLEINE COLONISATION NUCLÉAIRE

INDISPENSABLE ACCEPTABILITÉ

Poubelle, ô ma poubelle, qui est la plus belle ?

Pas simple de refiler un stockage nucléaire, conseils aux éboueurs de l'atome…

Le Forum de l'AEN* sur la Confiance des Parties Prenantes a produit en 2009 un fascicule fort instructif : "*Vers des installations de gestion des déchets radioactifs devenant un élément durable et séduisant pour leur voisinage/Qualités requises*".

Les populations en tout cas, si on ne leur demande pas leur avis AVANT l'installation des stockages, ont dans ce programme un rôle majeur à jouer mais APRÈS, pour les préserver.

Générations futures : elles vont adorer

Selon l'Andra, une fois le stockage plein au bout de 100 ans, "*les prochaines générations pourront alors prendre part aux décisions…*".

Enfin elles, elles pourront prendre part aux décisions contrairement à la génération actuelle. Fort à parier qu'elles ne remercieront pas les adorateurs de l'atome du XXIe siècle car ces déchets pèseront lourd dans leur destinée, même si elles ne consommeront plus d'électricité d'origine nucléaire.

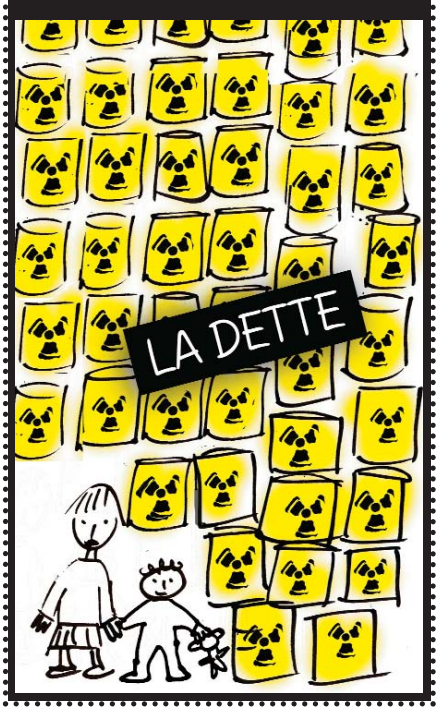

Faire accepter, rendre séduisant

Le gros morceau, c'est de la faire accepter, voire aimer, la poubelle radioactive. Selon l'AEN, pour assurer une gestion sûre des déchets radioactifs à long terme, il est crucial que "*la population locale ait accepté de vivre avec et d'aider à la préserver au cours du temps*". Comment une installation et son site peuvent-ils mieux s'intégrer dans la collectivité d'accueil ? Comment les stockages peuvent-ils *"rester séduisants sur le long terme"* ?

Faire aimer, voire rendre fier

Conseil, faire de la poubelle atomique un bel objet dont on sera fier : "*L'installation est attrayante, reconnaissable et à nulle autre pareille. Elle est belle à voir et agréable à vivre*". Autre recommandation pittoresque et ingénue, l'intégration positive : *"L'installation et le site ont un caractère mémorial. L'installation peut devenir un symbole, un trait bien connu, emblématique et objet d'admiration de la région. Les résidents peuvent tirer fierté de l'existence de l'installation; celle-ci peut devenir un élément positif de l'identité locale."*

Fondre dans le paysage

Le site doit être facile d'accès et convivial afin que *" les gens aillent vers le site avec enthousiasme et tirent satisfaction de son utilisation"*. Le site doit se fondre dans le paysage et respecter l'esprit du lieu, s'intègrer dans le paysage et le compléter, apprend-on…

Tiens, comme le bâtiment des archives EDF récemment construit à Bure, qui reflète le ciel et les champs alentour ? Ou celui des archives d'AREVA customisé par un artiste dans le village voisin ?

AREVA et EDF appliquent déjà à la lettre la consigne en Meuse…

Rien n'est laissé au hasard, pour piéger des riverains supposés bien naïfs.

Comme quoi, rien n'est laissé au hasard…

*Agence de l'Energie Nucléaire : 31 pays membres d'Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique.

Alerter les la mission

C'est bien beau de stocker autant de déchets toxiques en surface ou sous terre mais vu la durée d'activité de la radioactivité qui va être planquée -des milliers, voire millions d'années- comment léguer le cadeau aux générations futures ?

Comment se souvenir et faire gaffe à ne pas aller creuser et farfouiller dans d'innocents talus ? Il apparaît d'ores et déjà IMPOSSIBLE de transmettre un message pérenne et fiable à nos descendants.

Comment nourrir la mémoire, prévenir de futures intrusions ? L'Andra avance des solutions pour le moins ubuesques ou dérisoires au regard du gigantesque problème posé à La Hague ou à Bure, dans son *Rapport d'activité & de développement durable 2011.*

Compter sur le papier et les gens

Le bon vieux papier serait le support d'archivage envisagé. Ainsi lit-on que toutes les données concernant les Centres de stockage seraient archivées en deux exemplaires sur papier permanent (600 ans à 1000 ans !), l'un aux Archives nationales de Fontainebleau, l'autre sur le site concerné.

Si le langage évolue, le message est-il autotraduisible ? Comment garantir la pérennité d'un site d'archivage sur des milliers d'années ? Exit alors les supports technologiques du XXIe siècle ?

Land Art pour déchets nucléaires ?

Les populations qui vivent et travaillent à proximité des Centres de stockage seraient le pivot central pour transmettre la mémoire. En 2011, l'Andra a mis en place des groupes de réflexion sur ces sites pour recueillir leurs critiques et des idées, et sollicite des artistes contemporains." *Tous les ans, un nouvel artiste apportera sa contribution à cette réflexion. L'objectif de ces études artistiques : rassembler au fil des années différentes propositions."*

générations futures, impossible

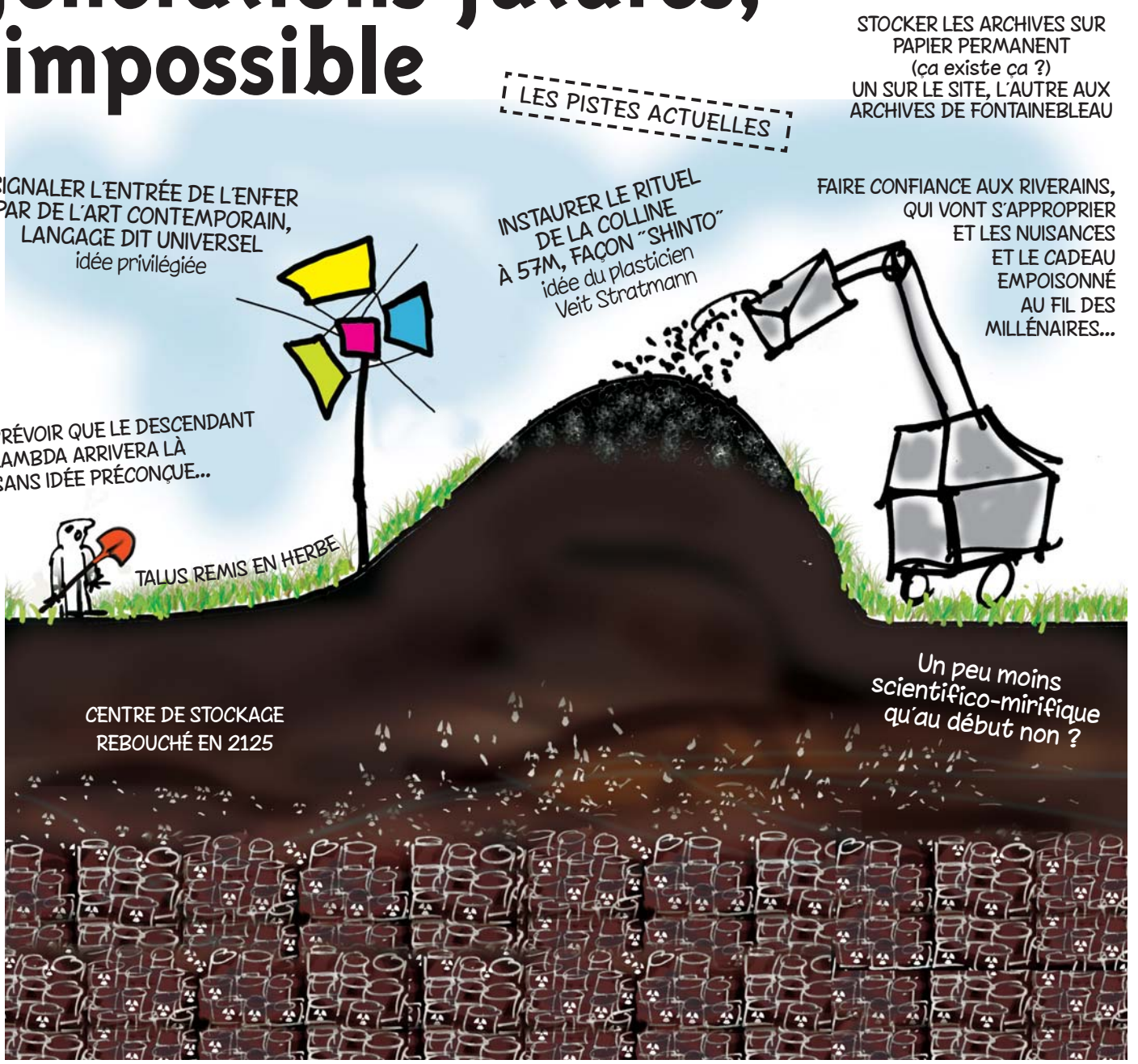

Art et rituels peuvent-ils traverser intacts les millénaires et conserver leur signification initiale, sérieusement ?

Selon l'Andra, le message doit être simple et évolutif pour rester compréhensible par tous à travers les époques. "*L'émotion doit pouvoir se transmettre par un rite ou une légende de générations en générations*".

Pour Michael Madsen, auteur du film *Into Eternity*, le facteur émotionnel est primordial. A travers l'art et l'émotion que celui-ci génère l'on pourrait prétendre à l'universel, au-delà des langues et à travers le temps. Cette émotion doit aussi pouvoir se transmettre par un rite ou une légende de générations en générations, suggère-t-il.

Ainsi le plasticien allemand Veit Stratmann, pour lutter contre la perte de mémoire, propose d'instaurer un rite issu de la culture japonaise, soit le rehaussement tous les 30 ans de la couverture définitive des Centres de stockage. "*À la fin des 300 ans de surveillance, la couverture finale atteindrait une hauteur de 57 mètres, deviendrait une colline.*"

À Bure, est-ce bien judicieux de compter sur la transmission orale dans une zone de 7 habitants au km² en Meuse avec une population très vieillissante ?

L'Andra privilégie non plus science et technologie, mais émotion, art et rituel. Quel aveu de la terrible impuissance de l'homme face à ses propres déchets nucléaires !

Quand on pense que les premiers géants de l'île de Pâques de l'an 1100 ne livreront jamais leur secret...

injustice

Le nucléaire, pas vraiment soluble dans la démocratie

L'association meusienne CDR55 (Burestop55) a engagé des requêtes et recours, sans succès jusqu'alors.

Requête au Tribunal administratif de Nancy... sans succès

1999 : Requête contestant un Arrêté Préfectoral qui avait omis de faire un certain nombre de prescriptions découlant de la loi sur l'eau, obligatoirement concernée par les travaux qu'entendait mener l'Andra. Cette requête soulignait par ailleurs l'incapacité légale d'un commissaire enquêteur qui avait été rémunéré par l'Andra dans les 5 années précédant l'enquête publique et était assortie d'une demande de sursis a exécution.
Elle a été rejetée par le Tribunal administratif. Le CDR55 est alors allé en Cour administrative d'appel, sans plus de succès.

Recours en Conseil d'État en 1997 sur la non consultation des populations... sans succès

Dans ses conclusions, le Commissaire du Gouvernement soulignait que la loi n'avait effectivement pas été respectée, puisque le débat avait été mené sans que la population elle-même y ait été associée alors que la loi Bataille de 1991 parlait de "*consultation des populations concernées*". Si le Conseil d'état l'avait suivi, cela aurait entraîné l'annulation des différentes décisions prises par la suite (dont le décret d'autorisation de construction du labo!) et aurait contraint les pouvoirs publics à commencer par un véritable débat ouvert à tout un chacun.
Mais le Conseil d'État a refusé de suivre les conclusions du Commissaire du Gouvernement : fait extrêmement rare !
Du coup, l'affaire a été portée devant la **Cour Européenne des Droits de l'Homme**, puisque que les simples citoyens avaient été écartés du débat au profit de représentants dits qualifiés, que les pouvoirs publics s'étaient choisi eux-mêmes comme interlocuteurs. A quoi la Cour a répondu que si la "*version française*" de la Convention Européenne des droits de l'Homme indique bien que les droits reconnus doivent s'appliquer "*sans aucune distinction*", cela "*n'interdit pas toute distinction de traitement dans l'exercice des droits et libertés reconnus*".

Recours sur les subventions versées avant le Décret... sans succès

Suite au classement sans suite d'une **plainte au pénal** déposée devant le Tribunal de Grande Instance de Bar-le-Duc par deux conseillers régionaux et deux simples citoyens pour dénoncer les subventions d'alors 5 Millions de francs par an et par département versées depuis 1994, autrement dit avant même l'enquête publique devant précéder le décret d'autorisation de construction du "Laboratoire de recherches géologiques"*, le CDR55 s'est tourné vers le **Tribunal Administratif de Nancy**. Il faisait valoir en particulier que ces subventions, selon la loi, ne pouvaient être versées que par le Groupement d'Intérêt Public associé, qui lui-même ne pouvait être créé qu'une fois l'autorisation de construction donnée et les travaux engagés. Et pourtant le CDR55 a été débouté, même après avoir porté l'affaire devant la **Cour Administrative d'Appel**. Certes celle-ci a reconnu que "*les subventions n'étaient pas prévues par la loi et altéraient le débat démocratique*" mais, malgré tout ("*quand bien même*", comme dit le jugement), les requérants n'étaient pas en mesure de prouver que ces subventions avaient eu un effet "automatique" (sic !) sur l'avis des communes consultées parallèlement à l'enquête publique.
Conclusion : requête rejetée.

** Le Procureur avait en effet conclu que l'affaire ne relevait pas de son tribunal, en disant : "Il est de la compétence des juridictions administratives d'apprécier si les subventions versées s'inscrivent dans le cadre de la loi du 30/12/1991."*

Comment ça se joue

■ Du 15 mai au 31 juillet et du 1er septembre au 15 octobre.

■ 2013 : L'Andra présente un dossier encore bourré d'inconnues majeures.

■ 45 heures de réunions publiques, cartes-courriers, cahiers dit "d'acteurs", site internet, diffusion massive des documents de communication de l'Andra...

Un seul temps d'information, juste unilatéral, et pas de second temps pour décider collectivement. Toutes les remarques seront consignées par la Commission du débat public et iront nourrir un gros dossier... destiné aux oubliettes ?

Mettre le doigt dans l'engrenage ?

Quel est le rôle prévu pour le "public"? Acteur de son destin ou petit pion d'un jeu organisé qui le dépasse ? Ce débat-bidon n'est pas conçu pour agir sur le fond. Il est juste prévu pour faire accepter la poubelle avec tous ses risques majeurs et prévisibles.

Les décisions sont -déjà- prises ailleurs

L'enjeu de la poubelle nucléaire de BURE est immense.

Derrière, c'est tout le parc électro-nucléaire qui attend : 1 -) pour affirmer que les déchets les plus dangereux ne sont plus un problème, 2-) pour vendre un nucléaire soi-disant "propre" et décrété indispensable.

Alors ce débat, dedans ou dehors ?

33 ans que l'opposition dans tout le pays exprime non pas des "peurs ancestrales" mais des inquiétudes légitimes et avance des contre-arguments sérieux. Le vrai débat sur les dangers de l'enfouissement a commencé dès les années 1980, mené par des citoyens et des scientifiques indépendants, sans écho politique et c'est bien là le problème.

Burestop 55, BZL et d'autres associations dénoncent ce nouveau rendez-vous de dupes, le feront savoir à l'extérieur et appellent au boycott.

Débat public, débat bidon

"*Ce n'est pas un référendum, mais une photographie*", a dit le président de la Commission particulière fin 2012. Clair, non ?

C'est quoi au juste un débat public ?

La Convention d'Aarhus, relative aux droits du citoyen en matière d'environnement et une Directive européenne en font une obligation. Mais entre les intentions des directives et leur traduction à la française, le public n'a rien à gagner. Aucun processus de participation décisionnelle n'est prévu.

C'est une vaste campagne d'information, pas de débat comme on pourrait l'imaginer.

Selon la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : *Ce débat doit permettre à l'Andra de présenter les avancées du projet depuis 2006, en particulier les aspects liés à la conception industrielle de Cigéo, sa sûreté, sa réversibilité, son implantation, sa surveillance*". Il n'est pas question de remettre en cause quoi que ce soit sur le fond et la finalité du projet.

Rien n'est laissé au hasard, le terrain a été sondé au préalable. Eté 2012, l'Andra a commandé à l'Agence Etat d'Esprit* un audit complet sur la région avant de saisir la Commission Nationale du Débat Public, demandant paramètres économiques, sociologiques, sondage des "états d'esprit" des riverains.

Le public pense qu'il va pouvoir enfin participer aux décisions, il se trompe

Certains pensent encore que ce débat peut influer sur le cours de l'Histoire. Dommage, car aucune possibilité de choix "public" n'est au bout. Le rendez-vous est truqué. Le choix -ENFOUIR- est déjà fait. Le centre de stockage est passé en phase de conception industrielle en 2012. Avec l'engloutissement de fonds très conséquents déjà. Le premier débat public national de 2005 sur la gestion des déchets nucléaires mettait en avant la préférence pour l'étude du maintien de ceux-ci en surface. La loi qui a suivi n'a retenu que l'enfouissement... à Bure.

Un échec annoncé pour le citoyen

La somme de questionnements critiques posés depuis 18 ans prendra l'air une énième fois, sans déboucher sur du concret.
Seul le gouvernement y trouvera son compte : la contestation bien encadrée, ça défoule et c'est moins hasardeux que la rue. Les députés en 2015 seront persuadés que le peuple se sera exprimé à fond et ils la joueront une fois de plus perso s'ils donnent le feu vert à Cigéo. L'Andra aura le blanc-seing prévu pour continuer de creuser, même si une masse énorme d'incertitudes demeure. L'industrie nucléaire française redorera blason et avenir, avec une belle bonne grande poubelle qui s'annonce enfin.

Une expression en salle fermée et protégée par les forces de l'ordre si besoin

Le débat public sur les nanotechnologies en 2009 a été rude et houleux. La leçon ? M.M. Birraux et Bataille** ont préparé le terrain pour les déchets nucléaires. Ils proposent de trier sur le volet les participants ; de protéger les lieux (*fermés voire protégés*) avec l'aide de la force publique *en cas de tentative d'intrusion de manifestants voulant empêcher les participants de s'exprimer,* et de bien border le tout juridiquement pour s'assurer que le pseudo débat aura lieu coûte que coûte, *même en cas de contestation bruyantes...* pour satisfaire aux obligations européennes.

** Conseil en communication institutionnelle*

*** Rapport n° 248 (2010-2011) de MM. Christian BATAILLE, député et Claude BIRRAUX, député, fait au nom de l'OPECST, 19 janvier 2011*

ET POURTANT, plusieurs articles de la DIRECTIVE 2003 /35/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 mai 2003 prévoient bien que le public doit participer aux décisions

Article premier / (6) : La convention d'Aarhus a notamment pour objectif de garantir les droits de participation du public aux procédures décisionnelles en matière d'environnement afin de contribuer à sauvegarder le droit de tout un chacun de vivre dans un environnement propre à assurer sa santé et son bien-être.

RAPPEL

Comment on en est arrivé là ?

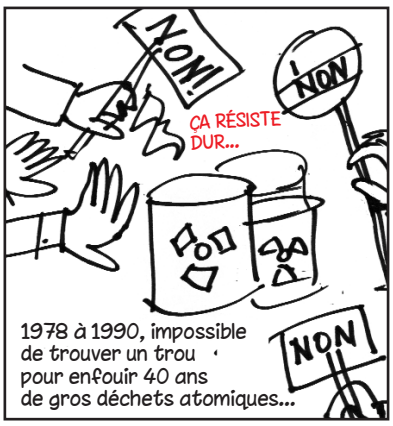

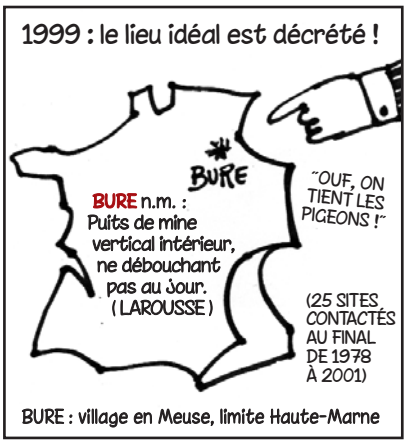

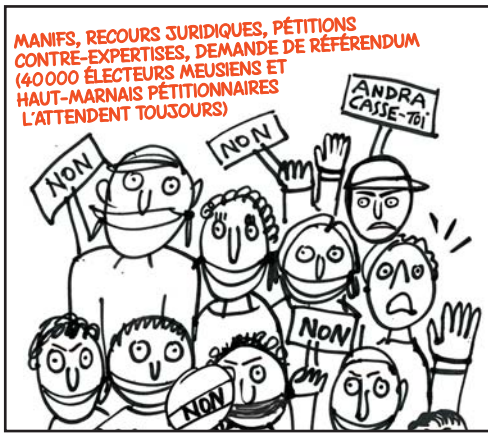

Et cela fait exactement 18 ans que ça dure, que l'ANDRA s'implante, que l'argent coule à flot et que les habitants n'ont toujours pas leur mot à dire. On sait que ça fuira un jour, c'est prévu, la terre irrémédiablement souillée, une région entière sacrifiée **si en 2015, la France lance l'irréparable !**

QUOI FAIRE ?

Les déchets nucléaires, un sacré fardeau

C'est tout de même incroyable cette histoire. Une industrie qui rame depuis près d'un demi-siècle pour gérer l'aval de son cycle et personne n'a eu l'idée en haut lieu d'arrêter le bazar. Résultat : les déchets atomiques s'accumulent chaque année un peu plus. Les producteurs ont tenté d'en faire des "matières valorisables" théoriques ou des cadeaux inespérés dans des territoires soi-disant en perte de vitesse. Mais la réalité est là : les déchets nucléaires sont ingérables.

Quelque soit le mode de mise au frais qui leur sera appliqué, en attendant que leur radioactivité diminue lentement, ils sont un effroyable fardeau depuis l'origine, pour presque l'éternité.

Suivre le bons sens

- **TIRER LE BILAN** de l'impasse dans laquelle est toute la filière nucléaire et dont personne ne sortira indemne.
- **FAIRE TAIRE** une bonne fois pour toutes les gros mensonges qui font du nucléaire une industrie dite propre, sûre et pas coûteuse.
- **ARRÊTER** impérativement de produire de nouveaux déchets, chaque jour qui passe accroît le stock. Tout mettre en œuvre pour sortir du nucléaire, avec tous les défis, les difficultés et les espoirs que cela peut porter.

Après c'est à la collectivité toute entière de décider, cela semble logique...

- **GARDER** les déchets sur les sites de production pour limiter les transports à haut risque ?
- **Les STOCKER EN SURFACE** pour ne pas les oublier, et pouvoir les récupérer si ça fuit ?

L'urgence : sortir du nucléaire au plus vite, et cesser d'accroître les volumes de ces déchets in-gé-ra-bles !

BURESTOP 55 / Collectif Meuse contre l'enfouissement des déchets nucléaires - BZL / Bure Zone Libre

Nous avons besoin de votre soutien et de votre adhésion pour imprimer notre info, nos frais de fonctionnement, déplacement, événements, actions juridiques, etc. MERCI !

→ Burestop55 : non-a-bure55@orange.fr
→ Bure Zone Libre : leherissonvengeur@gmail.com

Toutes infos + actualités + dossiers et bulletin d'adhésion en ligne : **www.burestop.eu**

Brochure éditée avec le soutien financier du Réseau Sortir du nucléaire

Par nos soins